

Communiqué de presse
14 septembre 2026

FLORENT MASSART ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE DUNKERQUE-PORT

Réuni ce jeudi 10 septembre, le Conseil de développement du Grand Port Maritime de Dunkerque a élu Florent Massart à sa présidence. Il succède à Hervé Gauducheau.



Élu en juin 2026 président de l'Union Maritime et Commerciale du Port de Dunkerque (UMC), Florent Massart est un professionnel reconnu du monde maritime et portuaire. Il a exercé différentes responsabilités opérationnelles, commerciales et managériales au sein de SEA-invest France. Depuis 2015, il préside SEA-invest Shipping Agency, avec notamment la responsabilité d'un réseau d'agences maritimes couvrant les principaux ports français et se développant sur l'axe Europe-Afrique.

Très impliqué dans la vie économique et portuaire dunkerquoise, Florent Massart contribue également, depuis 2024, aux travaux du réseau des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, au sein du comité des Hauts-de-France. À la présidence de l'UMC, il représente aujourd'hui une centaine d'entreprises regroupées au sein de neuf familles professionnelles et engagées dans le développement et le rayonnement de la place portuaire dunkerquoise.

À la tête du Conseil de développement, Florent Massart souhaite notamment renforcer le dialogue entre Dunkerque-Port, les acteurs économiques, les collectivités, les établissements de formation, les associations et, plus largement, l'ensemble des parties prenantes du territoire portuaire.

« Le Conseil de développement constitue un lieu essentiel d'écoute, de réflexion prospective et de construction collective. Je souhaite mettre mon expérience et ma connaissance des communautés portuaires au service de cette instance afin d'accompagner les grands enjeux du territoire portuaire : réindustrialisation, transition énergétique, décarbonation des chaînes logistiques, développement des infrastructures multimodales, attractivité des compétences et élargissement de l'offre de formations », souligne Florent Massart.

Instance consultative de la gouvernance du Grand Port Maritime de Dunkerque, le Conseil de développement réunit des représentants des acteurs économiques, sociaux, associatifs et du territoire. Il contribue à la réflexion stratégique sur le développement du Port, à la prise en compte des enjeux environnementaux et à la qualité des relations entre Dunkerque-Port et l'ensemble de l'écosystème portuaire. Il est notamment consulté sur le projet stratégique.

À PROPOS DE DUNKERQUE-PORT :

Dunkerque-Port, premier complexe portuaire français en coopération avec les ports des Hauts-de-France, est engagé dans une transformation majeure. Industrie, énergie, transport et logistique évoluent de concert pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

Aux côtés de l'ensemble des partenaires publics et privés, Dunkerque-Port contribue pleinement à cette dynamique collective et à l'ambition de neutralité carbone à l'horizon 2050. Cette transition repose notamment sur la diversification des activités et le développement d'une réindustrialisation verte, avec l'essor de nouvelles filières telles que les batteries électriques, l'agroalimentaire, la production de carburants alternatifs et durables ou encore les data centers.

Cette transformation s'accompagne également du développement des capacités portuaires et logistiques du territoire. Grâce à ses connexions maritimes et multimodales, Dunkerque bénéficie d'un positionnement stratégique au cœur des échanges européens, avec un accès aux grands marchés continentaux et une proximité privilégiée avec les îles britanniques. Avec CAP 2020, entré en phase de réalisation en 2025, Dunkerque-Port renforce également ses capacités avec un deuxième terminal à conteneurs en eau profonde à l'horizon 2029.

Cette transformation s'appuie sur un territoire portuaire qui constitue déjà un moteur économique majeur. Chaque année, Dunkerque-Port génère 4 milliards d'euros de valeur ajoutée et contribue à 30 000 emplois directs, indirects et induits. À l'horizon 2030, les projets actuellement engagés devraient permettre la création de 20 000 emplois supplémentaires, renforçant encore le rôle du port dans le développement économique et industriel du territoire.

Pour plus d'informations : www.dunkerque-port.fr

CONTACT PRESSE

Anne-Sophie BATAILLE



+33 6 84 06 19 64



asbataille@portdedunkerque.fr

DUNKERQUE
PORT